



Rédaction : Aurélia Gaillard (bulletin@sfeds.fr)

- Éditorial, p. 1
- Vie de la Société, p. 2
- Société internationale (SIEDS), p. 10
- Comptes rendus, p. 12
- Programme de colloque, p. 18
- Appels à communications, p. 19
- Cotisations et abonnements, p. 27
- Adresses utiles, p. 28

Éditorial

Le XV^e congrès des Lumières, organisé par la Société Britannique d'Étude du XVIII^e siècle, la Société Écossaise d'Étude du XVIII^e siècle, l'université d'Édimbourg et la Société Internationale d'Étude du Dix-Huitième Siècle (SIEDS), s'est tenu à Édimbourg cette année du 15 au 19 juillet et a remporté un très grand succès. Près de 2000 participants sont venus du monde entier, d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon mais aussi d'Amérique latine, du Maghreb, de Corée du Sud et de Chine. C'était la première fois, depuis le premier congrès des Lumières organisé à Genève en 1963 par Theodore Besterman, qu'il y avait une telle affluence et que tant de parties du globe étaient représentées, et nous pouvons nous réjouir de cette preuve éclatante de la vitalité des études dix-huitiémistes dans le monde. Le thème choisi, « Lumières et identités », nous plaçait au cœur des questions que se sont posées les femmes et les hommes des Lumières : qu'est-ce que la nature humaine, comment considérer les différences géographiques, ethniques et culturelles, quelles relations établir entre l'individu et la collectivité ? Plus de 400 sessions et tables rondes se sont tenues en parallèle, sans compter les séances plénières qui attiraient chaque jour un large public. Il y eut aussi des excursions, un concert et un dîner de gala pendant lequel les congressistes ont participé, s'ils le souhaitaient, à de joyeuses danses écossaises. Un point noir cependant qu'il faut signaler : plusieurs chercheurs d'Asie et du Moyen Orient, dont certains avaient obtenu des bourses pour participer au congrès, ne purent obtenir leur visa auprès des autorités britanniques. Penelope Corfield, la nouvelle présidente de la SIEDS, s'appête à envoyer une lettre de protestation auprès du Home Office.

Lise ANDRIES, présidente sortante de la SIEDS

• Conseil d'administration du 21 juin 2019

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Sylviane Albertan-Coppola, Lise Andries, Sophie Audidière, Isabelle Bour, Nicolas Brucker, Laurent Châtel, Christian Del Vento, Marcel Dorigny, Guillaume Faroult, Nathalie Ferrand, Aurélia Gaillard, Marilina Gianico, Françoise Le Borgne, Hans Jürgen Lüsebrinck, Élise Pavy-Guilbert, Paola Ranzini, Odile Richard-Pauchet, Alain Sandrier, Catriona Seth, Mélanie Traversier, Laurence Vanoflen, Pierre Wachenheim.

Excusés : Hélène Cussac, Daniel Droixhe (procuration à Florence Magnot-Ogilvy), Gérard Laudin (procuration à Isabelle Bour), Laurence Macé, Anne-Marie Mercier-Faivre, Pierre-François Moreau, Bénédicte Péralez, Bénédicte Prot, Martial Poirson (procuration à Sophie Audidière), Gaël Rideau (procuration à Sophie Audidière).

La séance débute à 17h, salle D421 de la Maison de la recherche de Sorbonne Université, 28 rue Serpente.

1. Rapport financier

En l'absence de la trésorière, Hélène Cussac, souffrante, Catriona Seth rend compte des principaux éléments d'un bilan écrit préalablement transmis par la trésorière aux membres du CA.

Finances au 14 juin

Avoir sur le CCP LBP : 10 689, 27 €

Avoir sur le Compte-titre : 82 119, 36 €

Avoir sur le Livret A : 76 674,47€

Avoir total : 169 483,10 €

Total dépenses mi-année : 9554 €

Total recettes mi-année : 27 398 €

NB : c'est au 2^e semestre que nos dépenses sont les plus importantes (à cause du coût de la revue notamment).

Notre santé financière est bonne. Nous pouvons espérer équilibrer nos sorties et nos recettes en fin d'année.

Subventions

Subventions versées suite aux votes en CA

Congrès SIEDS : 2500 €.

Colloque SATOR sur le sonore – Toulouse : 300 €.

Subventions non réglées suite aux votes en CA

Participation au volume d'hommage de Nicole Jacques-Lefèvre : 200 €.

Colloque « Diderot et le religieux » : 300 € (voté au CA du 28 nov. 2018).

Colloque « Écrits des femmes » : 300 € (voté au CA du 28 nov. 2018).

Gestion des adhérents

Nombre d'adhérents individuels à jour l'année 2019 : 438 (en comptant les membres honoraires et les nouveaux adhérents).

Adhérents en 2018 n'ayant pas encore renouvelé leur cotisation : 125.

Des rappels individuels seront effectués par notre trésorière-adjointe en août-septembre. Néanmoins il serait bienvenu que les membres du CA eux-mêmes se mettent en règle dès le début de l'année (6 ne le sont pas) et qu'il ne soit pas nécessaire de leur faire un rappel. Le meilleur moyen de ne pas oublier est d'adopter le prélèvement automatique.

21 nouveaux adhérents au 14 juin.

Le prélèvement automatique annuel (328 adhérents, 12 443 €) a été effectué par la trésorière-adjointe, Marilina Gianico. 8 prélèvements ont toutefois été rejetés (= 346 € de cotisations en moins hors frais de rejet). Il est très fâcheux que des adhérents clôturent leur compte ou donnent ordre de ne plus régler la cotisation à la banque sans nous prévenir car ces rejets impliquent non seulement que nous perdions des adhérents, donc des cotisations, mais également cela entraîne des frais bancaires. Nous avons pour l'instant « récupéré » une adhérente.

Revue *Dix-huitième siècle*

La Découverte a versé le résultat du second semestre 2018 : 8700 € (somme qui englobe les ventes en librairie, les abonnements institutionnels et Cairn). Ce résultat est le moins bon depuis 2012.

Envoi du n° 51 : pour 437 adhérents individuels.

Collection « 18^e siècle »

À mi-parcours, nous avons dépensé 390 € (rééd. de *Mon Odyssée* et des *Principes de politique* de Diderot ; ainsi qu'une illustration pour les *Voyages de Hollande*) rentré 1350 €, dont 750 € de subvention pour la future publication de la correspondance Condorcet/Brissot.

Opus Tolérance

Nous avons été contactés par le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux qui achète 15 exemplaires de notre opus (à 3 € l'exemplaire) et en prend 35 en dépôt-vente, en vue de son exposition phare qui commencera le mois prochain, en partenariat avec le Louvre : « La Passion de la Liberté. De l'esprit des Lumières au Romantisme ». Hélène Cussac a envoyé un carton de 55 exemplaires (cadeau de 5) : coût 19 € ; la moitié sera pris en charge par le Musée.

L'opération ne rapportera pas beaucoup financièrement, mais elle est intéressante pour défendre nos valeurs et pour nous faire connaître.

Bulletin

Nicolas Brucker a imprimé deux numéros du *Bulletin* à 50 exemplaires chacun et 50 exemplaires également du *Supplément*.

Coût imprimés + envois postaux :

173, 04 € pour le *Bulletin 111*.

330,45 € pour le *Bulletin 112* + le *Supplément*.

Stand du Congrès SIEDS à Édimbourg

Le stand est gratuit.

Hélène Cussac a envoyé un carton d'une dizaine d'exemplaires de livres de notre Collection et un carton de 50 exemplaires de *Tolérance* : coût : 72,60 €.

Les Éditions du Net vont aussi envoyer un carton de 14 exemplaires (coût : environ 35 €).

Le devis de Paillart pour l'envoi de 50 exemplaires de la Revue est de 123 €.

Le devis de Paillart pour 200 cartes postales, emballage compris est de 153 € HT (183,60 € TTC). Pour 100 de plus : 13,27 HT ; 16 € TTC.

Si nous devons retourner des ouvrages, et si le total de la dépense se situe entre 500 et 650 €, l'opération reste intéressante dans la mesure où les Congrès de la SIEDS sont une occasion de diffuser les activités de la SFEDS.

2. Collection « 18^e siècle »

Projets en cours

- Le tapuscrit de Madeleine van Strien, *À la découverte de la Hollande dans les années 1760-1770* sortira à la rentrée. La maquettiste actuelle, recommandée par Jean-Christophe Abramovici, est Claire Carpentier et elle s'occupera également du numéro de la Revue de l'an prochain.

- La correspondance de Condorcet/Brissot, éditée par Nicolas Rieucou, avec la collaboration de Marcel Dorigny, a pris un peu de retard car N. Rieucou a trouvé de nouvelles lettres inédites. Le tapuscrit devrait être rendu vers la fin de l'année 2019.

- Le tapuscrit d'Emmanuelle Sempère, *Cazotte romancier*, devrait être livré à l'automne.

- Celui du *Journal de Madame Cradock*, édité par Charlotte Simonin pourrait être publié fin 2020 ou dans le courant de 2021.

Suivi des volumes édités : il y a eu une réimpression de 10 exemplaires des *Principes de politique des souverains* de Diderot, éd. de Gerhart Stenger, et Hélène Cussac a envoyé un carton d'une quinzaine d'ouvrages de la collection à Édimbourg et les Éditions du Net ont fait de même.

Nouveaux projets

Parmi les nouveaux projets, figure l'édition par Anne-Marie Duport d'un manuscrit rédigé par Fabre d'Églantine en 1777, dans lequel il raconte ses amours avec une très jeune actrice, Catherine Deresmond, leur fuite et le procès qui s'ensuivit. Il s'agit de cent trente feuillets conservés au département des manuscrits de la Bnf. L'introduction est plus volumineuse que les 20% stipulés dans le cahier des charges et les directeurs de la collection voudraient connaître l'avis du CA. En raison de l'intérêt du manuscrit et de la difficulté de réduire la préface rédigée, le CA estime que la collection peut faire une exception. Il recommande aux directeurs de la collection de mieux faire connaître en amont le contenu du cahier des charges et la proportion entre textes inédits édités et préface.

3. Tolérance

Sophie Audidière propose d'offrir, durant le Congrès d'Édimbourg, un volume de *Tolérance* à tout acheteur d'un volume de la revue ou de la collection. Cette idée est approuvée par le CA.

Isabelle Bour attire l'attention sur la nécessité de prévoir la conversion des prix en livres sterling.

4. Revue *Dix-huitième Siècle*

Élection du nouveau comité de rédaction

Avant appel et examen des candidatures, Jean-Christophe Abramovici, ancien directeur de la revue, présente le travail du comité de rédaction : une vingtaine d'articles à expertiser par an. Il faut s'engager dans le travail, sinon cela fragilise la crédibilité de la sélection scientifique des articles.

Sophie Audidière, la nouvelle directrice, détaille ensuite le calendrier des réunions du comité : une réunion en septembre, une en janvier et une en mai qui examine également les dossiers qu'on lance en mars de l'année d'après, avant le CA de juin. S. Audidière lance un appel à la mobilisation de chacun pour solliciter des propositions d'articles, d'ici septembre 2019, pour la partie *Varia* du prochain numéro, ainsi qu'un appel à des chroniqueurs et chroniqueuses qui seraient membres du CA mais pas nécessairement du comité de rédaction. Une discussion s'engage sur une nouvelle rubrique et un nouveau format, ceux de la chronique. S. Audidière a sollicité Guillaume Faroult pour une « chronique des arts » qui serait récurrente et elle souhaite également la mise en place d'une « chronique des arts vivants » et d'une « chronique du livre et du livre numérique ». Il reste à préciser le périmètre d'intervention de ces trois chroniques ainsi que leur format. Sophie Audidière propose également de réactiver les correspondants internationaux pour des expertises ponctuelles. Catriona précise que la directrice de la revue et les membres du comité de rédaction sont souverains dans ce type d'organisation et d'architecture internes.

Une discussion s'engage ensuite autour de la direction des notes de lecture qui pourrait avoir une direction bicéphale. J-C. Abramovici salue le travail de Gérard Laudin et plaide pour une normalisation du fonctionnement des notes de lecture. S. Audidière propose une mise en ligne des notes de lecture. On transmet l'argument de Gérard Laudin qui n'est pas favorable à une mise en ligne exclusive : on perdrait alors selon lui un tableau panoramique (apprécié) des comptes rendus d'une année.

Le CA procède ensuite à l'élection du nouveau comité de rédaction.

Se portent candidats, en énonçant leurs disciplines et champs de compétence les membres du CA suivants :

Gérard LAUDIN (se propose d'assurer sa succession à la coordination des notes de lecture et d'aider son successeur en fonctionnant en binôme pendant quelques temps, reconduction).

Sophie MARCHAND (théâtre, se dit intéressée par la chronique des arts vivants).

Élise PAVY-GUILBERT (littérature et langue, se propose d'épauler G. Laudin pour les notes de lecture).

Odile RICHARD-PAUCHET (journaux et correspondances).

Gilles MONTÈGRE (histoire, histoire des sciences, du voyage).

Laurent CHÂTEL (histoire culturelle, arts visuels, études anglophones, reconduction).

Alain SANDRIER (histoire des idées, littérature, reconduction).

Pierre WACHENHEIM (histoire de l'art, reconduction).

Le nombre de candidats étant égal au nombre de postes (puisque Gérard Laudin et Élise Pavy cumulent la même fonction), tous les candidats au comité de rédaction de la revue sont élus par acclamation.

Discussion sur le choix du prochain numéro thématique

Sophie Audidière explique que de nombreuses propositions lui sont parvenues et que le comité de rédaction a procédé à un pré-examen (sur les huit propositions envoyées à la directrice de la revue, deux ont été communiquées à l'ensemble du CA). Elle prie le CA de l'excuser de n'avoir pu envoyer plus en avance les propositions pré-sélectionnées. Plusieurs membres du CA n'ont pas pu prendre connaissance des propositions et voudraient également discuter de la méthode utilisée.

La présidente et plusieurs membres du CA soulignent qu'il est nécessaire que le CA puisse prendre connaissance de l'ensemble des propositions et que le vote sur les propositions ait lieu dans le cadre du CA. Marcel Dorigny explique que la revue est l'expression de la société et l'émanation du CA, qui doit de ce fait conserver un droit de regard sur le choix du numéro thématique.

Plusieurs membres issus du comité de rédaction sortant insistent sur l'important travail de lecture et de classement des propositions qui a été effectué par le comité de rédaction, travail qu'il aurait été difficile d'accomplir selon eux avec tout le CA. Ils précisent que l'intention du comité de rédaction n'était en aucun cas de priver le CA de ses prérogatives. Jean-Christophe Abramovici abonde en ce sens en ajoutant que le grand nombre de propositions aurait demandé trop de temps pour pouvoir être examiné en détail en CA.

Lise Andries propose de demander une première synthèse faite par le comité de rédaction, qui donnerait ses préférences et ses critères, tout en présentant au CA toutes les propositions. Elle suggère de relire les statuts de la société dans lesquels le fonctionnement de la revue est inscrit. Christian Del Vento évoque la possibilité de clarifier certains points. Plusieurs membres du CA soutiennent ensuite la compatibilité d'un travail de synthèse du comité de rédaction et de la soumission de l'ensemble des propositions au CA. Il s'agit là d'un problème de circulation des informations, le travail du comité étant par ailleurs unanimement salué. Sophie Audidière déclare vouloir se conformer à la décision du CA, en lui faisant parvenir rapidement l'avis synthétique du comité de rédaction sur les propositions et toutes les propositions elles-mêmes et elle récuse l'interprétation selon laquelle le comité de rédaction aurait voulu outrepasser ses prérogatives.

Suite à cette discussion et au caractère très tardif de l'envoi des propositions au CA, décision est prise de surseoir à l'examen des propositions et de reporter le choix du numéro thématique au prochain CA, celui-ci pouvant ainsi prendre connaissance en amont de l'ensemble des propositions et de l'avis synthétique du comité de rédaction.

Un problème important est apparu pour la revue, auquel il faudra trouver un remède très rapidement : la rupture du contrat de « La Découverte » qui a déclaré vouloir se recentrer sur ses propres publications. Sophie Audidière et Hélène Cussac sont actuellement en discussion avec Vrin, Amalivre et avec les Éditions du Net pour trouver un autre diffuseur.

5. Élection de la secrétaire générale adjointe

On procède alors à son élection : Françoise Le Borgne se porte volontaire et est nommée par acclamation à la succession de Florence Magnot-Ogilvy désormais secrétaire générale.

6. Bulletin

Aurélia Gaillard, la bulletiniste, précise qu'on attend très vite la bibliographie d'agrégation et demande qu'on lui transmette pour le bulletin les programmes des colloques en amont. Il faut bien penser à toujours informer les trois organes de diffusion suivants pour toute nouvelle concernant le 18^e siècle : le *Bulletin*, le site et la lettre.

7. Projet de création de l'AIEDS

Lise Andries expose le dossier de la création de l'Association Internationale pour l'Étude du Dix-huitième siècle.

La Voltaire foundation a annoncé la cessation de ses activités de gestion de la trésorerie de la SIEDS qu'elle assurait jusque-là. Des prises de contact avec le Canada ou l'Allemagne n'ont pas abouti et Christophe Martin a donné une réponse positive de l'université de la Sorbonne pour accueillir l'association, à condition que celle-ci soit bien soumise à la loi française. Lise Andries et Penelope Corfield ont effectué un long travail d'établissement des statuts pour qu'ils soient conformes à la loi française (loi de 1901), en français et en anglais. Ces statuts seront soumis au vote du CA de la SIED le 17 juillet et la première assemblée de l'AIEDS aura lieu le 19 juillet.

Lise Andries demande au CA de désigner celui ou celle qui sera mandaté.e pour représenter la SFEDS dans l'assemblée constituante de l'AIEDS. Le projet des statuts est bien avancé et il sera prochainement mis en ligne sur le site de la SIEDS et probablement sur le site du Congrès, afin que les membres des sociétés puissent en prendre connaissance. À l'assemblée constitutive en juillet, il y aura principalement les membres élus du futur comité exécutif. Aurélia Gaillard demande si la société internationale va disparaître au profit de cette association. Lise Andries répond par la négative, car la proposition d'association équivaut à créer un « trustee » à l'intérieur de la société internationale, les membres élus jouant le rôle de curateurs pour la société internationale. Cette association pourra avoir un compte bancaire autonome et surtout une existence légale, ce quelle n'avait pas auparavant.

Lise Andries est mandatée par le CA pour représenter la SFEDS lors de l'assemblée constitutive de l'AIEDS.

8. Organisation du stand présenté par la SFEDS pour présenter ses publications (collection et revue)

Florence Magnot-Ogilvy a lancé un *doodle* pour organiser la vente des livres et la tenue du stand de la SFEDS. Il reste quelques créneaux vides pour tenir le stand pendant les pauses et les membres du CA qui vont à Édimbourg peuvent encore s'inscrire.

9. Demandes de soutien aux colloques et manifestations scientifiques

Trois demandes de subvention ont été reçues :

- une demande d'Hélène Cussac pour le Colloque « Présences de la voix, XVI^e-XVIII^e siècles », colloque international des 26-28 mars 2020, université Toulouse Jean-Jaurès, Laboratoire PLH (Patrimoine-Littérature-Histoire-ELH : Équipe Littérature Herméneutique),

- une demande d'Odile Richard-Pauchet pour le colloque « Diderot et la morale », organisé au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle (CCIC) qui aura lieu du Mardi 11 au mardi 18 août 2020,

- une demande de Sophie Audidière (université de Bourgogne-Franche Comté) et Francesco Toto (universita degli Studi Roma Tre) pour le colloque « Helvétius, affects et désirs des Lumières », prévu pour les 21 et 22 novembre 2019, Paris-Sorbonne.

Une discussion collective s'engage sur l'opportunité d'augmenter le forfait accordé par la SFEDS aux colloques et de le faire passer de 300 à 400 euros. Après un bref débat, le CA donne son accord pour le passage du forfait d'aide aux colloques de 300 à 400 euros.

10. Questions diverses

Il est temps de lancer la réflexion sur le choix du prochain lieu pour l'AG du samedi 25 janvier 2020. La Présidente demande si certains ont des idées ou des suggestions. Isabelle Bour suggère de se renseigner pour le prêt de la salle des conseils de l'université de Paris Descartes. Florence Magnot-Ogilvy et Isabelle Bour vont se renseigner.

Une journée Rousseau sera organisée le 11 octobre prochain en vue d'une commémoration de la date du dépôt des cendres de Rousseau au Panthéon. Jean-Paul Narcy, le nouveau président de l'association Rousseau de Montmorency, est à l'origine de cette initiative. Le CA décide de mandater la présidente de la SFEDS pour assister à la journée.

Laurent Châtel pose la question du devenir du parc d'Ermenonville, menacé de disparition. Odile Richard-Pauchet répond qu'une pétition circule en ce moment. Le CA la mandate pour la signer au nom de la SFEDS et en insérer le lien dans le prochain bulletin (<https://www.change.org/p/parcrousseau-biencommun-gmail-com-pour->

que-le-parc-rousseau-reste-un-bien-commun-un-lieu-de-culture-et-de-patrimoine).

Le prochain CA est fixé au vendredi 11 octobre à 17h.

La réunion est close à 19h.

Société internationale (SIEDS/ISECS)

• Comité exécutif du 14 juillet 2019 à Édimbourg

La présidente Lise Andries remercie le Comité exécutif pour ces quatre années de collaboration fructueuse et amicale. Elle annonce que des changements structurels importants dans la gestion de la SIEDS seront présentés à l'Assemblée générale, qui marqueront une nouvelle étape dans l'histoire de la Société internationale.

La revue en ligne, présente sur le site de la SIEDS, est désormais publiée chaque année. Le dernier numéro portait sur « Citoyenneté et Lumières » (responsable Conrad Brunstrom). Le prochain numéro qui est sur le point de paraître sera consacré à « La mer : identités, pouvoirs, représentations » (responsable Aurélia Gaillard).

Le répertoire international en ligne des sociétaires a été mis à jour par Nelson Guilbert, Secrétaire aux communications et webmestre, en vue des élections pour le renouvellement du Comité exécutif. Près de 1200 fiches ont ainsi été créées, supprimées ou actualisées. Deux points sont à souligner : 1) ce répertoire est strictement conforme au Règlement général sur la protection des données (GDPR) mis en place en 2018 par l'Union européenne. 2) l'ensemble du site de la SIEDS (ISECS.org) est largement consulté par la communauté des chercheurs. En effet, depuis la création en 2014 du site placé sous la responsabilité du Service informatique de l'université de Trois-Rivières (Québec), la version française du site a reçu plus de 21 000 visites et la version anglaise plus de 74 000, ce qui représente un total de plus 95 000 visites, pour une moyenne approximative d'un peu plus de 1500 visites par mois.

La situation financière de la SIEDS est saine. Les revenus sur la période ont atteint £24519,65 incluant les cotisations pour 2019 et le versement exceptionnel de £13526,90 effectué par les Sociétés nationales pour leurs contributions aux bourses du Congrès d'Édimbourg. Les dépenses incluent £3,800, subvention de la SIEDS pour le séminaire des Jeunes Dix-Huitiémistes (juillet 2019), £2416,95 versées au webmestre et le financement par la SIEDS des bourses pour le Congrès d'Édimbourg (£20,000). Le solde cumulé des revenus et des dépenses est au 1^{er} juillet 2019 de £30827,35/€34859,57.

• Assemblée générale du 17 juillet 2019 à Édimbourg

Environ 130 sociétaires ont participé à l'Assemblée générale de la SIEDS.

Le rapport de Wolfgang Schmale, Secrétaire général sortant, est approuvé à l'unanimité, ainsi que le rapport financier et le rapport du Secrétaire aux communications,

Nelson Guilbert. Deux nouvelles Sociétés nationales, la Société Indienne d'Étude du Dix-Huitième Siècle (IISECS) et l'Association tunisienne d'Étude du Dix-Huitième Siècle (ATEL), ainsi qu'une Société régionale, la Société d'Europe du Sud-Est pour l'étude du Dix-Huitième Siècle, présentent leur candidature pour être admises au sein de la Société internationale. Elles sont acceptées à l'unanimité.

On procède ensuite au choix du lieu du prochain Congrès international des Lumières en 2023 : l'Assemblée générale accepte à l'unanimité la candidature de Rome avec pour thème : « L'Antiquité et la construction du futur à l'âge des Lumières ».

Révision des Statuts : Lise Andries évoque le projet de création d'une nouvelle structure, l'AIEDS (Association Internationale d'Étude du Dix-Huitième Siècle), qui permettrait de donner une autonomie légale et financière à la SIEDS. La Voltaire Foundation a été un appui considérable pour la SIEDS, en prenant en charge la gestion administrative et financière de la Société pendant de nombreuses années. Cependant, à cause des modifications institutionnelles récentes qu'elle a subies, la VF n'est plus en mesure d'assurer la gestion de la SIEDS comme par le passé. C'est pourquoi le Comité exécutif, réuni en 2018 à Bordeaux, a missionné le Bureau de la SIEDS afin qu'il trouve une solution à présenter au Congrès d'Édimbourg. Après consultation de nombreux collègues en Europe et en Amérique, c'est finalement le CELLF (Centre d'Étude de la Langue et de la Littérature françaises) à la Sorbonne qui accepte d'héberger l'AIEDS, à condition qu'elle ait une existence légale. Lise Andries et Penelope Corfield, avec l'aide de juristes français et anglais et de membres du Comité exécutif, se lancent alors pendant plusieurs mois dans la rédaction du projet de Statuts de la nouvelle association. Le Bureau de cette Association serait constitué du Président, des trois Vice-Présidents, du Secrétaire général, du Secrétaire-général adjoint, du Trésorier et du Trésorier-adjoint, tous membres élus par ailleurs au Bureau de la SIEDS. L'Association s'appellerait Association Internationale d'Étude du Dix-Huitième Siècle (AIEDS) ou International Association for Eighteenth Century Studies (IAECS) et serait soumise à la loi française, en devenant Association loi de 1901. Elle gèrerait désormais les comptes de la SIEDS en euros.

Penelope Corfield remarque que la création de cette association ferait de la SIEDS une pionnière dans un monde où il n'existe pas de statut international pour les sociétés savantes.

La modification des Statuts, qui avait été proposée aux Sociétés nationales trois mois à l'avance conformément aux Statuts de la SIEDS (article 12.1), ainsi que la création de l'AIEDS, sont approuvées par l'Assemblée générale à l'unanimité moins une abstention. Lise Andries remercie l'Assemblée générale pour cette preuve de confiance. Elle annonce que l'Assemblée constitutive de l'AIEDS se tiendra le vendredi 19 juillet à 13h30 avec les représentants de 23 Sociétés nationales.

Annnonce du résultat des élections au Comité exécutif (2019-2023) :

Présidente: Penelope Corfield (Royaume Uni)

1^{ère} Vice-Présidente : Silvia Tatti (Italie)

Seconds Vice-Présidents: Sébastien Charles (Canada), Daniel Fulda (Allemagne)

Secrétaire Générale : Catriona Seth (France)

Secrétaire Générale-adjointe: Dena Goodman (États-Unis)

Trésorier : Søren Peter Hansen (Danemark)

Trésorière-adjointe : Maria Susana Seguin (Argentine)

Membres élus : Jesus Astigarraga (Espagne), Brycchan Carey (Royaume Uni), Aurélia Gaillard (France), Sophie Holm (Finlande), Christophe Martin (France), Rolando Minuti (Italie), Stefanie Stockhorst (Allemagne), Anika Windahl Ponten (Suède).

• **Comité exécutif du 19 juillet à Édimbourg**

La nouvelle Présidente Penelope Corfield salue le succès du Congrès d'Édimbourg tout juste terminé.

Les membres du CE sont invités à réfléchir aux recommandations à faire pour les années à venir. La Présidente signale notamment que les participants au comité des bourses souhaitent revenir sur le processus de sélection. Elle propose que d'autres questions qui pourraient être posées soient inscrites à l'ordre du jour de la réunion de Potsdam en 2020.

Saragosse, Sofia et Montréal ont été proposés comme lieu du Congrès de 2027. Les sociétaires se réjouissent de l'engagement des collègues bulgares, canadiens et espagnols.

Comptes rendus

• **Sons, voix, bruits, chants : place et sens du sonore dans l'analyse topique des textes narratifs d'Ancien Régime.** XXXIII^e colloque international de la SATOR, université Toulouse-Jean Jaurès, 15-17 mai 2019, organisé par l'Équipe Littérature-Herméneutique (Laboratoire PLH), avec le soutien de la SATOR, de la SFEDS, de l'Académie des Jeux Floraux et du Conseil Régional.

Le XXXIII^e colloque international de la SATOR, organisé par Hélène Cussac, s'est tenu pendant trois journées entières d'une part dans les locaux de la Maison des Sciences de l'Homme de l'université Toulouse-Jean Jaurès, d'autre part dans la salle de l'Académie des Jeux Floraux à l'Hôtel d'Assézat. L'introduction du colloque a été l'occasion pour Bénédicte Louvat-Molozay (Directrice ELH) de rappeler la place centrale occupée par la thématique d'un son particulier du corps humain, celui de la voix, dans les recherches de l'équipe et dans l'enseignement mis en place. Yen-Mai Tran-Gervat (Présidente de la SATOR, Sorbonne Nouvelle-Paris 3) s'est réjouie de voir, parmi les participants et intervenants, de nombreux membres de la SATOR, mais également des personnes extérieures venues en découvrir les recherches. Les enjeux soulevés par le thème du colloque ont ensuite été exposés par H. Cussac. Partant de l'objet d'étude spécifique de la SATOR, le *topos* dans la littérature romanesque, elle a interrogé la présence et le rôle des notations sensorielles, à l'instar ici des sons, dans la littérature. Si l'étude du sensible et du sonore s'inscrit dans un intérêt assez récent de la critique, le souhait était lors de ce colloque de s'attacher plus particulièrement à mettre en avant la place essentielle occupée par le sonore dans les séquences narratives, en relevant la présence des items le concernant et leur récurrence au sein de textes très divers. Le champ d'étude ouvert, en effet, ne se limitait pas au romanesque mais s'intéressait à toute forme de littérature narrative sur une période d'une ampleur

chronologique inédite à ce jour.

La séance d'ouverture de la première matinée, intitulée « Le sonore : émergence d'un topos ou accompagnement de la topique narrative ? », plus particulièrement tournée vers la période médiévale, a débuté par la conférence inaugurale de Jean-Marie Fritz (Dijon), dédiée aux définitions et appréhensions possibles du sonore. Après avoir rappelé l'invention du concept de « paysage sonore » (soundscape) par Robert Murray Schafer et les différentes études possibles du son dans la littérature, cette conférence a soulevé les difficultés méthodologiques inhérentes au sujet, avant d'élaborer une typologie des sons et de dessiner les possibles rapprochements avec l'étude des *topoi* telle que menée par la SATOR. La communication suivante a vu les liens entre *topos* narratif et rhétorique interrogés par Madeleine Jeay (Mc Master, Canada) au sein d'un parcours dans les différentes listes d'instruments de musique présentes dans le récit médiéval. Elle a proposé de voir dans ces « morceaux de bravoure » un *topos* mettant en avant les compétences littéraires du narrateur. Cristina Noacco (Toulouse) s'est intéressée aux enjeux du bruit et du silence dans les scènes du Graal, déclinant une typologie qui a mis au jour leur place dans la construction du sens. Ainsi le silence coupable de Perceval et les bruits du Graal permettent-ils de nourrir la réflexion religieuse du cycle. La place du son est apparue, grâce à la communication d'Adeline Latimier (Rennes), comme structurante dans le récit arthurien. Deux unités narratives distinctes ont plus particulièrement été étudiées : d'une part, le cri de la bête comme première étape de l'aventure, annonçant l'arrivée de la merveille ; d'autre part, le bruit de sa chute ou son hurlement d'agonie, marquant le triomphe final du chevalier et clôturant l'épisode. Cette matinée s'est achevée par une étude de la performativité du sonore dans les Cent nouvelles nouvelles. Teodoro Patera (Göttingen – Allemagne) a montré comment la mise en dialogue de l'espace et du son construisait une spatialité et une temporalité spécifique, ressort du comique et de la théâtralité de ces textes.

Marie-Joëlle Louison-Lassablière (Saint-Étienne), Véronique Duché (Melbourne, Australie) et Pascale Chiron (Toulouse) ont, quant à elles, entamé, sous l'auspice de la Renaissance, l'après-midi du 15 mai, consacrée à une interrogation sur la présence du sonore dans la scène narrative de l'époque. Ainsi, à travers les œuvres d'Antonius Arena, M.-J. Louison-Lassablière a examiné l'origine, la fonction et le fonctionnement des cris et onomatopées et a montré que du redoublement des « r » pour rendre l'accent méridional à la sonorisation de la scène militaire par l'allusion musicale, en passant par la fonction mnémotechnique de l'onomatopée, l'écoute du monde d'Arena donne lieu à une écriture où poésie et musique se rejoignent. V. Duché a ensuite proposé un panorama sonore des romans de chevalerie de la Renaissance dont les occurrences, relativement rares, se montrent paradoxalement riches en *topoi*. La communication suivante a permis de mieux entendre la locution « les paroles s'envolent, les écrits restent » dans le sens où P. Chiron a rappelé l'importance de la transmission de la voix à l'oreille dans la littérature. Ainsi, pour les poètes et romanciers du 16^e siècle, au-delà de la lutte pour la préséance des sens entre l'ouïe et la vue, la mise en voix de l'œuvre, autrement dit son écoute et sa lecture à haute voix, facilite le cheminement de la connaissance et atteint plus directement le cœur du destinataire. À sa suite, Dominique Bertrand (Clermont-Ferrand) s'est intéressée au rire sonore de Dassoucy, le Diogène du 17^e siècle. Entre la falsification de l'*harmonia mundi*, le travestissement burlesque dynamique des noyaux topiques et la connivence facétieuse du rire diogénique qui falsifie la symbolique

chrétienne, le libertin du 17^e invite son lecteur à lire et rire avec lui. La cohérence du paysage sonore des Aventures de Dassoucy s'organise ainsi autour d'une déconcertante bande-son épicurienne scandaleuse. La journée, toujours consacrée au 17^e siècle, s'est poursuivie par deux communications sur le chant. Tout d'abord Marta Teixeira Anacleto (Coimbra, Portugal) a examiné les liens entre temporalité et chant bucolique dans le roman pastoral, puis Élodie Ripoll (Stuttgart, Allemagne) a parcouru les usages des chants des oiseaux dans une perspective de recherche topique. C'est avec *Les États et Empires de la Lune et du Soleil* que cette première journée s'est achevée. Madeleine Savart (Saint-Étienne et Montréal, Canada) a partagé ses réflexions quant aux usages narratifs et philosophiques des différents langages mis en fiction dans cette œuvre de Cyrano de Bergerac.

L'Hôtel d'Assézat, lieu emblématique des Jeux Floraux, a été le siège de la seconde journée et, sous le regard de la statue de Clémence Isaure, Jean-Noël Pascal (Toulouse) a fait revivre la voix et le mythe de celle-ci. La matinée, ayant comme thème « le sonore au fondement des échos, des merveilles et de la gaieté », s'est ouverte avec d'autres voix résonnantes : celles des autochtones américains du 16^e siècle. En effet Hélène Cozes (Victoria, Canada), à partir notamment des récits de voyage de Thevet et de Léry, a redonné vie aux témoignages des navigateurs et cartographes de l'époque, entre coups de canon et chants d'oiseaux. Y.-M. Tran-Gervat, partant de la recherche du mot « gaieté » dans tous les romans disponibles dans la base *Frantext* a ensuite fait remarquer qu'il n'y avait souvent pas de rapports directs entre la narration de scènes sonores et la description des sons. Ces recherches ont ainsi permis de dégager ce qu'elle appelle « des proto-*topoi* ». À sa suite, Lydiá Vazquez et Juan Manuel Ibeas (Bilbao, Espagne) ont évoqué un rococo sonore fait une fois encore de chants d'oiseaux, mais aussi d'autres sons animaliers et de voix humaines, dans une comparaison entre écrit romanesque et art pictural du 18^e siècle. Emmanuelle Sempère (Strasbourg) a, quant à elle, orienté la question de la topique sonore vers le motif du merveilleux, à partir d'une étude de trois versions de *La Belle et la Bête*. Et, pour clore cette matinée riche en bruits du monde naturels et surnaturels, Aurélia Gaillard (Bordeaux) s'est intéressée aux bruits des objets et de la nature chez Diderot.

La session de l'après-midi de ce 16 mai, intitulée « Le sonore dans le narratif musical », a interrogé les modalités d'insertion de la musique ou encore sa fonction à travers des textes de genres et de périodes différents. C'est un instrument spécifique, la harpe éolienne, qui a fait l'objet de la communication d'Alain Montandon (Clermont-Ferrand), portant sur des textes tant narratifs que poétiques. L'analogie entre l'instrument et l'âme du poète est ainsi apparue comme une construction littéraire topique permettant de mettre en exergue les émotions des personnages, mais aussi de refléter l'ambivalence de l'activité poétique entre réception passive et création active. Jean-Philippe Gresperrin (Toulouse) a conduit ensuite les auditeurs vers les arts de la scène. Grâce à une réflexion autour de la représentation des sons inarticulés au cœur de la narration tragique, il a notamment exploré les liens entre musique et voix dans la construction du pathos. L'hypotypose se révèle alors un lieu spécifique de l'utilisation topique du son. Différents *topoi* ont émergé dans l'étude proposée par Martin Wählberg (Trondheim, Norvège) des scènes de musique présentes dans le roman des Lumières. Loin de n'être qu'un bruit de fond participant au décor, la musique peut jouer un rôle décisif dans les rencontres des personnages et participer à la structuration du récit

par des phénomènes de rappel ou la construction de réminiscences. Pour la dernière intervention du jour, J.-N. Pascal a invité à cheminer à travers les réécritures du psaume 136, *Super fulmina babilonis*, de 1690 à 1820. À la forte présence de la musique dans ce psaume, différemment développée suivant les auteurs, répond en miroir le silence de la plainte et de la souffrance. La journée s'est poursuivie avec l'Assemblée générale de la SATOR et a été clôturée par un remarquable récital de chant et musiques anciennes offert par le groupe *In Nomine* de Toulouse.

L'ultime matinée du colloque s'est intéressée à la « rhétorique du sonore au 18^e siècle ». Lors de la première intervention, Suzan Van Dijk (Amsterdam, Hollande) a proposé une étude des sons musicaux et des leçons de musique dans les écrits d'Isabelle de Charrière. Marine Ganofsky (St Andrews, Écosse) a ensuite permis d'entendre la « pornophonie » des fictions libertines où les points de suspensions deviennent des soupirs, où la terminologie musicale voile des descriptions érotiques. Elle a ainsi montré le lien fort qu'entretient par conséquent le sonore avec la sexualité. Le système moral est resté au cœur du questionnement puisque Françoise Gevrey (Reims) a analysé, entre autres, la place de la musique dans *Cleveland* de l'abbé Prévost, en examinant les aspects et les fonctions des sons. La matinée s'est conclue par l'étude du sonore humain. Tout d'abord Sante Viselli (Winnipeg, Canada) s'est intéressé à la place de la voix dans les fictions narratives. Entre la voix des femmes, de l'émigré, du castrat, des amants tiraillés, du pater familias, la voix du cœur, de la déception, de la colère, de l'amertume et de la raison, c'est tout une profondeur sonore qui a été restituée. Huguette Krief (Aix-Marseille) a continué cette recherche des sonorités humaines à travers l'usage du chant et du cri dans la rhétorique sentimentale de Jean-Claude Gorjy. Ainsi, les dissonances du chaos révolutionnaire succèdent au chant des jolies fadaïses et au bruit de la vraie gaieté : à cet instant où la parole devient insuffisante, impuissante à communiquer les émotions, l'expression des sentiments n'est plus liée à la gaieté et l'aphasie devient un hurlement des sentiments.

Le dernier temps du colloque a été dédié à l'étude scénographique du sonore. Les romans de Marivaux ont ainsi été explorés au prisme d'une étude textuelle présentée par Catherine Gallouët (Geneva, États-Unis), distinguant l'emploi et la fréquence de différentes catégories du sonore (chant, cri, parole) et dessinant les contours d'un paysage sonore spécifique à chaque roman. Les participants au colloque ont ensuite été invités à prendre part à une expérience auditive grâce au travail de Mylène Pardoën (Lyon et Saint-Étienne). L'exposition des enjeux et de la méthodologie de l'archéologie sonore a permis de saisir sous un angle nouveau la présence de différents bruits du quotidien dans les textes et a été suivie par une restitution sonore du quartier parisien du Grand Châtelet au 18^e siècle. Dans la dernière communication, consacrée également au siècle des Lumières, Jean-Pierre Dubost (Clermont-Ferrand) a envisagé les scénographies de la sonorité et sa carnavalesque dans le récit libertin *Les Sonnettes* de Guillard de Servigné. Il a souligné le renversement du topos opéré par l'auteur à partir de l'analyse des ébats. Il a ainsi mis en évidence un dispositif sonore original, substituant l'ouïe à la vue : des clochettes retentissent lorsque les amants s'unissent. La musique devient alors le lieu d'une transposition directe de l'énergie naturelle.

Ce XXXIII^e colloque de la SATOR a ainsi apporté de nombreux éléments de réponse à la problématique envisagée. Dès l'ouverture, Hélène Cussac avait proposé

des pistes de réflexion sur l'articulation entre approche satorienne et étude du sonore. S'il restait des hésitations sur la pertinence satorienne d'une telle étude, la conférence inaugurale de J.-M. Fritz avait fait en sorte de les dissiper. Puis, tout au long des interventions, la variété des types de sources, allant de l'opus unique (*Cent nouvelles nouvelles* ; *Cleveland*...) à un vaste corpus (le Graal ; les Amadis), de l'œuvre d'un auteur (Antonius Arena, Dassoucy, Cyrano, Diderot, Marivaux, Charrière, Tencin) à une catégorie générique (roman pastoral, relation de voyage, récit merveilleux, fiction libertine) a permis d'élaborer les fondements d'une base riche pour la réflexion topique de la mise en fiction et de la restitution du sonore. Ainsi, l'ampleur du programme, qui s'ouvrait à la musique, à la peinture, à la danse et à l'opéra a permis de repérer, d'analyser et de comprendre les topoï des sons, des voix, des bruits et des chants de la société d'Ancien Régime. Les actes, qui sortiront dans la Revue en ligne Topiques Études satoriennes, formeront, n'en doutons pas, un très beau volume.

Charlotte GUIOT, université Grenoble-Alpes
Matthieu LESUEUR, université Toulouse-Jean Jaurès

• **Diderot et Voltaire sans frontières.** Journées des jeunes chercheurs des sociétés Diderot et Voltaire, Salon d'honneur de la Mairie de Langres 16-17 mai 2019.

Ces premières « Journées Jeunes Chercheurs » à l'initiative de la société Diderot et de la société Voltaire ont eu lieu les 16 et 17 mai 2019 à Langres et ont été conduites par le comité d'organisation (E. Kovacs, L. Gil, F. Salaün, F. Pépin et A. Sandrier). Elles visaient à offrir une perspective croisée sur Diderot et Voltaire autour de la question des frontières. L'accueil très chaleureux du maire et de toute son équipe a donné le ton à ces journées animées par la curiosité scientifique et la bonne humeur. Après un bref rappel historique et lexical sur la notion de frontière, qui évolue à partir du 19^e siècle, les organisateurs ont insisté, dans leur introduction, sur le cosmopolitisme de Diderot et Voltaire. Au terme de « frontière » sont associés trois enjeux essentiels au siècle des Lumières : la frontière rencontre l'histoire de l'édition (sa traversée permet d'échapper à un état de censure), elle est un lieu éminemment stratégique pour la pensée libre (sa traversée annihile le risque de représailles juridiques) et elle rend possible la confrontation à l'autre (en particulier dans le cas des contrées lointaines). Ces journées se sont articulées autour de trois axes, mettant en lumière les différentes facettes de cette notion, porteuse de tant d'enjeux idéologiques, philosophiques et politiques.

La première séance de la journée du jeudi envisageait les limites et les frontières dans la fiction, en s'intéressant à la traversée de l'espace réel ou imaginaire. Elle a été ouverte par une intervention de Sara Abrougui (université de Strasbourg) qui interrogeait le rapport de Voltaire aux frontières, « entre franchissement réel et franchissement imaginaire ». Chez ce voyageur de chambre, la traversée de la frontière (géographique, interplanétaire ou encore anthropologique) apparaît dans les fictions *Micromégas*, *Candide*, *La Princesse de Babylone* et les *Lettres d'Amabed* comme une représentation symbolique du rapport au monde et à l'autre. La présentation de Marianne Albertan-Coppola (université Paris Nanterre) portait sur une frontière cette fois-ci entendue en termes sociaux. Dans *Jacques le Fataliste*, le *Supplément au voyage de Bougainville* et *Le Neveu de Rameau*, Diderot met en scène force personnages démunis d'argent – certains fort innovants – qu'ils traversent, se heurtent ou brisent la frontière d'airain érigée par la possession

monétaire. Diana Curca (université de Bucarest) a analysé les trajectoires parisiennes et la représentation de la ville dans la Correspondance de Diderot. Cette étude, grâce au croisement des sources, aux micro-lectures et aux digital humanities, lui a permis de faire ressortir trois caractéristiques majeures de ces déplacements : mondanité, goût de la retraite et résistance au voyage.

Entrecoupée d'un repas très convivial, occasion de rapprochement entre les jeunes chercheurs, la journée a repris avec une approche de la frontière comme transgression dans la pensée politique et sociale de Diderot et Voltaire. Kiyoto Hasebe (université de Keio) a examiné l'allégorie politique du vaisseau dans *Candide*, qui propose une nouvelle lecture de cette image traditionnelle pour représenter la monarchie. Mise en relation avec la vision politique de Voltaire, cette allégorie entre en résonance avec la question incontournable au 18^e siècle du meilleur gouvernement : privilégiant la petite barque (permettant d'obtenir le consentement de tous), Voltaire, s'il réfute l'autorité du roi, ne nourrit pas pour autant une tendance républicaine. Debora Sicco (université de Turin) a questionné un aspect de la frontière encore inédit pour cette journée, celle des sexes. En menant une étude suivie d'écrits de diverses natures (dictionnaires, théâtre, correspondance...), elle s'est demandé si cette frontière était infranchissable chez Diderot et Voltaire, tout en cherchant à saisir les différences essentielles qui distinguent ces deux hommes en avance sur les mœurs de leur temps. Cette première journée s'est achevée par la visite du musée des Lumières. Cette visite assurée par un conservateur enthousiaste nous a permis de comprendre comment les parcours du musée avaient été conçus pédagogiquement, et d'admirer la mise en valeur des pièces intéressantes qu'il contient, et surtout, clou du spectacle, de jeter un œil à l'extrait de baptême de Denis Diderot, réservé aux regards du public averti.

La journée du vendredi était consacrée aux passeurs culturels, ce qui nous a invités à envisager Diderot et Voltaire au prisme de l'ailleurs. Cette séance a été l'occasion de se livrer à de passionnants échanges et de découvrir ces auteurs que nous connaissons si bien sous un autre angle, à savoir leurs rapports avec l'Écosse, et plus loin de nous, avec la Chine et le Japon. Ma Li (université d'Yangzhou) s'est penchée sur les représentations de la littérature chinoise dans les œuvres de Voltaire et de Diderot, entre éloge et scepticisme. Thomas Archambault (université de Glasgow) s'est intéressé à Diderot traducteur d'Ossian, grâce au *Journal Étranger* et aux réseaux de diffusion des Lumières écossaises en France dans la seconde moitié du 18^e siècle, ce qui a permis d'apprécier sa contribution en tant que traducteur et de réévaluer les relations entre Écosse et France à ce moment précis. Meijian Zheng (université de Montpellier) a mis en avant l'évolution de l'image de Diderot en Chine depuis la fin du 19^e siècle, de la découverte de l'œuvre à son étude approfondie (de 1978 à nos jours) grâce à la Révolution Culturelle, en passant par son instrumentalisation par la République populaire de Chine pour favoriser le message matérialiste véhiculé par le marxisme. Ces journées se sont clôturées en beauté par un repas somptueux au Cheval Blanc, occasion de derniers partages sympathiques entre jeunes chercheurs et chercheurs confirmés dans un cadre moins formel.

Ces deux journées consacrées à Diderot et Voltaire ont ainsi permis de mettre en relief, grâce au travail précis et méticuleux des chercheurs, les multiples facettes attachées à la notion de frontière. Cette si riche ville de Langres entretient avec brio la mémoire de Diderot et protège son héritage plus de deux siècles après sa mort, lui rendant de la sorte un magnifique hommage, et n'hésite pas à ouvrir ses portes (physiques aussi bien que symboliques dans cette cité entourée de remparts) aux passionnés. Quelle belle mise en pratique de l'abolition des frontières que ces journées réunissant des jeunes

chercheurs des quatre coins du globe qui, autrement, n'auraient pas eu nécessairement l'opportunité de se rencontrer et d'échanger, notamment sur les méthodes de travail liées aux digital humanities ! Les contacts créés au cours de ces journées, très riches sur le plan intellectuel et humain, seront resserrés lors de prochaines rencontres, que ce soit lors d'événements ponctuels, comme le Congrès des Lumières, ou plus répétées, telles les innombrables séances de travail à la BnF.

Marianne ALBERTAN-COPPOLA, université de Paris Nanterre

Programme de colloque

• **L'incivilité en récits (XVII^e-XVIII^e siècle).** Journée d'étude, 25 novembre 2019, université Toulouse-Jean Jaurès, Maison de la recherche, salle D 31.

9 h 30. Accueil des participants

9 h 45. Fabrice Chassot. Introduction.

Présidence de séance : Philippe Chométy

10 h. Delphine Amstutz (Sorbonne Université), « Humilier le prince. Les incivilités curiales dans les récits factuels du premier XVII^e siècle. »

10 h 30. Frédéric Briot (Lille 3), « Quelques réflexions autour de l'incivilité érotique dans l'œuvre de Mademoiselle de Scudéry ».

11 h 00. Françoise Poulet (Bordeaux-Montaigne), « Être incivil à force d'être civil. Le cas du compliment dans les romans et traités de civilité au XVII^e siècle ».

11 h 30. Discussion

12 h 30. Repas.

Présidence de séance : Bénédicte Louvat

14 h 30. Jean-Philippe Groperrin (Toulouse-Jean Jaurès), « Éloges de la rudesse. Le duc de Montausier comme figure dans les oraisons funèbres et les biographies (1690-1781) ».

15 h 00. Christophe Martin (Sorbonne Université), « Paroles ingénues, babillardes et cyniques. Trois discours de l'incivilité dans les journaux et romans de Marivaux ».

15 h 30. Damien Crelier (Lycée Faidherbe, Lille), « L'Étiquette déchirée ? De quelques cas d'incivilité dans les *Mémoires* de Saint-Simon ».

16 h. Discussion et pause.

Présidence de séance : Stéphane Pujol

17 h. Violaine Géraud (Lyon 3), « La civilité incivile chez Crébillon ».

17 h 30. Michel Delon (Sorbonne Université), « Incivilité et "incivilisation" ».

18 h-18h45. Discussion et clôture de la journée.

Appels à communications

• **Écriture(s) épistolaire(s) de Sade.** Colloque université Paris 3 Sorbonne Nouvelle - université de Bourgogne, organisation Stéphanie Genand (université de Bourgogne), Marc Hersant (université Paris 3 Sorbonne Nouvelle) et Mladen Kozul (université du Montana). Les vendredis 15 mai 2020 à l'université de Bourgogne et 29 mai 2020 à l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle.

Les dernières décennies ont vu la parution de plusieurs recueils de lettres de Sade, destinés aux spécialistes ou au grand public (Buffat 1997, Abramovici et Graille 2009, Farina 2016). Ces volumes ont contribué, et contribuent sans doute toujours, à la normalisation des écrits de Sade initiée par la parution de ses œuvres dans la collection de la Pléiade dans les années 1990 grâce au travail d'édition de Michel Delon (Delon 1990 et plus récemment 2019).

Force est pourtant de constater que dans ce nouveau contexte, qui plus est, marqué par une recherche sadienne dynamique (Marty 2011, Paschoud-Wenger 2012, Genand-Coudreuse 2014, St Martin 2017, Abramovici-Lotterie 2017, Marion 2017, Genand 2018), la correspondance de Sade n'a suscité que des études ponctuelles. Alors que la recherche sur la pratique de la lettre est elle aussi particulièrement active (Depretto 2015 notamment), il n'existe à ce jour aucun ouvrage d'ensemble consacré à cette question chez Sade. Elle l'intéresse pourtant à plus d'un titre : d'abord parce que vingt-sept ans de réclusion font de lui un épistolier majeur, la séparation déclenchant l'écriture d'une correspondance aussi abondante qu'indispensable au prisonnier ; ensuite parce que le modèle de la lettre inspire plusieurs pans de son œuvre : *Aline et Valcour* à l'évidence, puisqu'il s'agit d'un vaste roman épistolaire, mais aussi les récits de voyage puisque le séjour en Hollande, premier opus sadien – non publié – se présente sous la forme de lettres fictives adressées à une marquise. Les *Cahiers de Charenton* évoquent quant à eux, en 1812, le projet d'une imitation des *Liaisons dangereuses*. Ces passerelles invitent dès lors à privilégier une conception extensive de l'épistolaire chez Sade : comment la lettre authentique rejoint-elle ou nourrit-elle l'œuvre de fiction ? Et existe-t-il même une frontière réelle entre la correspondance sadienne et l'œuvre proprement dite ?

Dans cette perspective, et de manière non restrictive, on pourrait envisager les axes de réflexion suivants :

1. La question du découpage, de l'organisation et de l'analyse du corpus épistolaire. Dans l'état actuel de nos connaissances, la correspondance de Sade paraît fragmentaire et hétéroclite. Selon quels principes arranger et agencer les textes ? Quelles perspectives analytiques, quels critères d'ordonnement permettraient d'identifier des ensembles plus ou moins distincts ou pertinents ? Faudrait-il se contenter de la simple diachronie ? Fonder la classification sur le type ou le nom du destinataire ? Ou, à l'instar d'Armelle St Martin, classer les lettres, sinon les pans entiers de la correspondance, selon leurs sujets ou fonctions discursives afin de penser ensemble les récits de voyage et les lettres, en tant que textes polémiques non-fictionnels ?

2. Les éléments de l'écriture épistolaire sadienne liés à la situation d'énonciation carcérale. Certes, dans les lettres que Sade écrit depuis ses prisons, les lieux communs de l'épistolarité carcérale de l'Ancien Régime abondent, qu'il est possible de recenser et d'observer. Sade pratique notamment une écriture de la justification dite et donne à

certaines de ses plus célèbres lettres le caractère d'autobiographies partielles, orientées vers un procès réel ou imaginaire. Mais dans l'écriture épistolaire de Sade, la plupart des éléments stylistiques et énonciatifs des lettres conventionnelles sont à l'occasion, et de plus en plus souvent, profondément perturbés ou déréglés. Entre virtuosité conversationnelle et rhétorique et parasitages énonciatifs et stylistiques, l'écriture épistolaire sadienne semble vivre constamment un grand écart entre ordre et désordre, maîtrise et effervescence incontrôlée, effet programmé sur le destinataire et mise en question de toute stabilité dans l'image de ce dernier.

3. Les rapports entre écriture épistolaire et écriture fictionnelle. Certaines des lettres authentiques du jeune Sade, jugées par lui plus réussies que d'autres, ont été intégrées aux premiers recueils de ses œuvres qu'il a lui-même constitués, ce qui fragilise la frontière entre lettre authentique et lettre littéraire. Une lecture innocente de la correspondance de Sade, comme si on la lisait sans projeter sur elle notre connaissance de l'œuvre, est d'ailleurs difficile à envisager. Bien des aspects de ses lettres authentiques sont en outre imprégnés de modèles littéraires : fureurs tragiques, éclats émotionnels dignes des « Portugaises », énumérations quasi-rabelaisiennes, traits d'humour insolites, semblent produire, parmi beaucoup d'autres traits, au sein d'« énoncés de réalité » (Hamburger), l'amorce d'une écriture fictionnelle ou poétique. Un « jeu » peut être observé chez Sade entre fiction et non-fiction dans l'ordre de l'écriture épistolaire. Entre l'écriture épistolaire de l'homme Sade et *Aline et Valcour*, roman épistolaire. Entre l'écriture épistolaire et roman-mémoires, fondement générique de la geste de Justine et Juliette, mais aussi dans celle de Sainville et de Léonore. Entre le texte des *Cent-vingt journées de Sodome* et les déferlements imaginaires des jours les plus noirs de la prison.

4. Les ressorts psychiques de l'écriture épistolaire. Au-delà des débats interprétatifs qui voient dans la correspondance carcérale de Sade, et notamment ses fameux « signaux », tantôt un symptôme de confusion mentale, tantôt au contraire un effort de rationalisation salutaire face à la folie d'une castration arbitraire, la pratique de la lettre joue un rôle psychique majeur. Pourquoi ? Quelles seraient les propriétés de l'écriture épistolaire qui la rendent déterminante pour l'imaginaire sadien ? Cette question rejoint celle de la relation sadienne au réel. Au cœur des récits, mais aussi de sa troublante prédilection pour le théâtre, elle interroge la prolifération, sous sa plume, des scènes à distance : la séparation, non contente de déclencher l'écriture des lettres, constituerait alors l'un des ressorts profonds de sa création.

Indications bibliographiques

Jean-Christophe Abramovici et Patrick Graille (éd.), *Cinquante lettres du Marquis de Sade à sa femme*, préface de Pierre Leroy, texte de Cécile Guilbert, Paris, Flammarion, 2009.

Marc Buffat, « Préface », *Lettres à sa femme*, Arles, Actes Sud, 1997.

— « Les raisons de M. de Sade », Benoît Mélançon (dir.), *Penser par lettre*, Montréal, Fides, 1998, p. 327-341.

— « Mademoiselle de Rousset correspondante du marquis de Sade », Brigitte Diaz et Jürgen Diss (dir.), *L'Épistolaire au féminin. Correspondances de femmes (XVIII-XX)*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2006.

— « Lire la correspondance de Sade », *Épistolaire*, n°34, 2008.

— « Le vice au pouvoir. Critiques de la prison dans les lettres de Sade », Jean-Christophe Abramovici et Florence Lotterie (dir.), *Sade en jeu, Fabula*, Les colloques.

Haisoo Chung, « Lectures de Sade, prisonnier à Vincennes et à la Bastille (1779-1789) », *Lectures, livres et lecteurs au XVIII^e siècle*, dir. Jean-Marie Goulemot, *Cahiers d'histoire culturelle de l'université de Tours*, n° 12, 2003, p. 57-88.

Jean-Louis Cornille, *La Lettre française. De Crébillon fils à Rousseau, Laclos, Sade*, Leuven, Paris, Sterling, Virginia, Peeters, Virin, 2001.

Anne Coudreuse, « Porc frais de mes pensées... Délire et destination dans les lettres à sa femme et le *Journal de Charenton* du marquis de Sade », *Revue de l'Aire*, 2006, p. 91-100.

Michel Delon et Catriona Seth (dir.), *Sade en toutes lettres. Autour d'Aline et Valcour*, Paris, Desjonquères, 2004.

Béatrice Fink, « Chiffres, chiffrage et déchiffrages sadiens », *La Naissance du roman en France. Topique romanesque de l'« Astrée » à « Justine »*, dir. Nicole Boursier et David Trott, Paris-Seattle-Tübingen, PFSCE, 1990, p. 89-99.

Stéphanie Genand, « Lettres vitales », *Sade*, Paris, Gallimard, Folio biographie, 2018, p. 107-115.

Marc Hersant, « Les destinataires imaginaires de Sade dans ses lettres de prison », *Écrits, images et pensées de la prison*, dir. Régis Salado et Carine Trévisan, *Revue Textuel*, 2019, à paraître au deuxième semestre 2019.

Vincent Jolivet, « Sade à Vincennes : l'épistolier dans la ménagerie », *Dix-huitième siècle*, n°45, 2013, p. 511-524.

Alice M. Laborde, *Correspondances du marquis de Sade et de ses proches, enrichies de documents, notes et commentaires*, Genève, Slatkine, 1991-1997.

Robert Lacombe, *Sade et ses masques*, Paris, Payot, 1974.

Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade*, Paris, Mercure de France, 1989.

Maurice Lever, *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, Paris, Fayard, 1991.

Guillaume Patin, « Les secrets commerces de Sade », *Dix-huitième siècle*, n°41, 2009, p. 655-667.

Jean-Jacques Pauvert, *Sade vivant*, Paris, Le Tripode, 2013 (édition complétée et mise à jour).

Philippe Roger, « Note conjointe sur Sade épistolier », Béatrice Didier et Jacques Neefs (dir.), *La Fin de l'Ancien Régime. Sade, Rétif, Beaumarchais, Laclos, Vincennes*, Presses Universitaires de Vincennes, 1991, p. 45-53.

Armelle St-Martin, « Sade, chroniqueur de son époque dans sa correspondance et le *Voyage d'Italie* », *Cadernos de Ética e filosofia política*, n°26, 2015 p. 206-219.

Les propositions (titre et résumé de 10 lignes) sont à adresser avant le 30 octobre 2019 aux trois adresses suivantes :

stephanie.genand@u-bourgogne.fr

marc.hersant@sorbonne-nouvelle.fr

mladen.kozul@mso.umt.edu

• **Éloquences révolutionnaires et traditions rhétoriques (18^e-19^e siècles)**, colloque international, universités Paris 8 et Paris Nanterre, 10, 11 et 12 juin 2020.

On sait que le premier sens du mot « révolution », dans le domaine astronomique, mais aussi plus largement temporel, désigne un « mouvement circulaire [...] dont le point de retour coïncide avec le point de départ ». Mais ce terme désigne également un « changement brusque et profond » et dans le domaine politique, c'est ce dernier sens qu'il acquiert peu à peu au cours des 17^e et 18^e siècles, et plus encore au moment de la Révolution française devenant alors un point de référence pour les révolutions suivantes, notamment celles du 19^e siècle qui s'inscrivent dans sa continuité (1830, 1848, 1871). Un paradoxe temporel apparaît alors immédiatement, qu'illustrent très bien ces quelques lignes de Chateaubriand : « Dans une société qui se dissout et se recompose, la lutte a deux génies, le choc du passé et de l'avenir, le mélange des mœurs anciennes et des mœurs nouvelles, forment une combinaison transitoire qui ne laisse pas un moment d'ennui ».

C'est justement sur cette « combinaison transitoire » que ce colloque entend se pencher. Quel rapport une révolution politique, moment tout entier tendu vers le changement et donc vers l'avenir, entretient-elle avec les modèles du passé ? Est-il possible de « se passer du passé » ? Le changement brutal, la « régénération » et la « table rase », leitmotif du discours de la Révolution française, ne sont-ils que de vains mots ? Ce sont là autant de questions que nous voudrions poser à l'occasion de ce colloque, en prenant plus particulièrement comme objet de réflexion les formes et les contenus de l'éloquence révolutionnaire et le rapport qu'ils entretiennent avec les traditions et les modèles passés, de la Révolution française aux révolutions qui secouent la France tout au long du 19^e siècle. La question du rapport conflictuel et ambigu des révolutions politiques aux modèles du passé nous invite à réfléchir à la fois aux formes discursives, notamment rhétoriques, dont hérite la Révolution française, ainsi qu'à la manière dont cette dernière les récupère, les rejette ou les transforme, et à la fois à l'influence qu'exerce à son tour la Révolution française sur les discours des révolutions suivantes : là encore, s'agit-il d'une imitation (et, le cas échéant, de quel ordre?), d'un refus, ou d'une métamorphose ?

En posant ces questions, nous envisageons de lier l'histoire des formes discursives mais également littéraires à celle des révolutions puisque, selon les termes de Victor Hugo, « les penseurs de ce temps, les poètes, les écrivains, les historiens, les orateurs, les philosophes, tous, tous, tous, dérivent de la Révolution française ». Mais il serait également intéressant de comparer ces contextes révolutionnaires à des formes d'éloquence différentes, intervenant au contraire dans des périodes plus calmes, entre les révolutions, afin d'en faire ressortir les traits spécifiques.

Nous proposons d'organiser les trois journées de ce colloque autour des six points suivants (sans toutefois que les propositions doivent s'y limiter ou nécessairement s'inscrire dans un seul d'entre eux) :

1. Les formes de l'éloquence révolutionnaire

Quels modèles et traditions rhétoriques sont à l'œuvre dans les discours des différentes périodes révolutionnaires, entre la Révolution française et la Commune ? Les formes traditionnelles sont-elles imitées, rejetées, transformées ? Que devient le paradigme de la Révolution française dans le contexte des révolutions du 19^e siècle ? Si

imitation il y a, de quelle nature est-elle ? Arrive-t-il qu'un discours révolutionnaire en pastiche, voire en parodie un autre ? Dans quel(s) but(s) ? Enfin, les formes de l'éloquence diffèrent-elles en fonction d'une idéologie ou d'une appartenance politique ?

2. Les lieux et les conditions matérielles de la parole publique

Quels sont les différents lieux de prise de parole publique pendant les périodes révolutionnaires ? En quoi ces lieux influent-ils sur l'éloquence, contraignant les orateurs à inventer de nouvelles formes ou à transformer les formes existantes ? Qu'est-ce qui distingue l'éloquence orale (dans les assemblées, dans les clubs, dans la rue...) et le discours politique écrit (dans la presse, dans les libelles...) ? De la question des lieux découle celle du public : quel public pour quel lieu, et pour quelle éloquence ? La nature (sociale, quantitative...) du public rend-elle nécessaire l'inflexion ou le bouleversement des formes rhétoriques existantes ?

3. Les interactions entre l'éloquence politique et les différents genres littéraires

Comment l'éloquence politique est-elle représentée dans les différents genres littéraires ? A-t-elle une influence sur l'évolution des formes littéraires et laquelle ? On pourra intégrer une réflexion particulière sur l'analogie assez courante entre l'assemblée politique et le théâtre : sur quoi repose cette analogie ? Comment représente-t-on l'éloquence au théâtre, au cours des différents moments révolutionnaires qui nous intéressent ? Et quels mécanismes théâtraux sont-ils à l'œuvre dans les assemblées politiques ?

4. Le rapport entre éloquence révolutionnaire et action politique

Quelle influence l'éloquence exerce-t-elle sur l'action politique ? Quelles formes sont les plus propices à l'efficacité pragmatique ? En temps de révolution, l'éloquence cherche-t-elle à se substituer à la violence politique, selon la formule cicéronienne bien connue « arma cedant togae », ou, au contraire, cherche-t-elle à la provoquer ou du moins à l'encourager ?

5. Usages et dangers de la rhétorique : les polémiques autour des formes de l'éloquence

Quels regards les acteurs révolutionnaires, et en particulier les orateurs eux-mêmes, portent-ils sur l'éloquence et sur les moyens rhétoriques qu'eux-mêmes ou d'autres utilisent ? Quelles formes prennent ces réflexions critiques, en quoi consistent-elles et dans quels lieux s'expriment-t-elles (traités, pamphlets, essais, discours...) ? Peut-on parler d'un débat ou d'une polémique autour de la rhétorique, au cours des différents moments révolutionnaires concernés ?

6. L'éloquence révolutionnaire : une éloquence d'exception ?

Si l'on croit Chateaubriand, « En temps de crise [...], les passions et les caractères en liberté se montrent avec une énergie qu'ils n'ont point dans la cité bien réglée ». Dès lors, quelles sont les spécificités de la parole révolutionnaire par rapport à l'éloquence politique en général ? Peut-on parler d'une éloquence d'exception ? Quel regard les orateurs politiques portent-ils sur l'éloquence révolutionnaire en dehors des périodes de crise ?

Ces journées se clôtureront par une table ronde portant sur les enjeux contemporains

de l'éloquence dans l'enseignement scolaire et universitaire.

Comité organisateur :

Patrick Brasart (Maître de conférences, université Paris 8, laboratoire LHE)

Hélène Parent (Doctorante en littérature française, université Paris Nanterre, CSLF, équipe PhisTeM)

Stéphane Pujol (Professeur, université Toulouse Jean-Jaurès, PLH, équipe ELH)

Comité scientifique :

Michel Delon (université Paris Sorbonne)

Peter France (University of Edinburgh)

Daniel Roche (Collège de France)

Alain Vaillant (université Paris Nanterre)

Date limite pour la réception des propositions (nom, rattachement institutionnel, titre et résumé d'une quinzaine de lignes) :

Le 15 décembre 2019.

Les propositions sont à envoyer à :

Patrick Brasart (patrick.brasart@univ-paris8.fr)

Hélène Parent (hparent1404@gmail.com)

Stéphane Pujol (pujol.stephan@gmail.com)

• La place des Lumières dans les pays arabo- et/ou musulmans : pour une nouvelle approche des liens Orient/Occident. Colloque organisé par Pascale Pellerin (CNRS. IRHIM) et Halima Ouanada (ATEL. Association tunisienne des études sur les Lumières, université de Tunis El Manar), les 18, 19 et 20 novembre 2020 à l'Institut Supérieur des sciences humaines de Tunis.

Les liens entre ce que l'on nomme les Lumières occidentales et le monde arabo-musulman ont donné lieu à plusieurs études ces dernières années. Les analyses sur la relation entre ces deux entités culturelles ont souvent été confinées à une réflexion sur l'orientalisme et sur le regard porté par les écrivains occidentaux sur le monde musulman. La colonisation d'une partie des territoires musulmans par les puissances européennes explique en majeure partie cette approche qui s'est révélée très utile mais qui mérite aujourd'hui d'être dépassée et réorientée.

Plusieurs phénomènes justifient une nouvelle problématique moins tournée vers le regard de l'occident sur les pays musulmans que sur une construction d'un occident à l'intérieur de ces mêmes pays. Les révolutions arabes en renouant avec la geste insurrectionnelle ont assigné les pays occidentaux à une situation de stagnation et de fermeture confirmée par les replis nationalistes ces dernières années. D'autre part les attentats terroristes perpétrés par les djihadistes en Europe, le massacre des journalistes de *Charlie Hebdo* en France le 7 janvier 2015 ont fait surgir la figure de Voltaire comme symbole même de la tolérance et de la lutte contre le fanatisme. Or cette appropriation,

nécessité par une situation de crise profonde, aussi séduisante qu'elle puisse être, ne nous permet pas de saisir, dans toute sa complexité, la violence à l'œuvre dans le monde contemporain. Elle confisque Voltaire censé n'appartenir qu'au monde européen voire français comme si la tolérance ne pouvait être revendiquée que dans l'espace européen. C'était oublier que la violence était ou avait été le théâtre quotidien dans un grand nombre de pays de culture musulmane, l'Algérie, Afghanistan, le conflit israélo-palestinien, l'éclatement de la Yougoslavie, enfin la destruction de l'Irak par les bombardements occidentaux en 2003 qui a contribué à la naissance de l'État islamique. Lorsqu'il est question des Lumières, il n'est jamais question de ces conflits d'une violence extrême. Cette amnésie doit nous permettre de nous interroger sur le paradigme Lumières qui reste confiné dans un monde de paix et qui ressurgit en force lorsque ce mirage se fissure dans les pays occidentaux qui doivent faire face à la tragédie. Afin de saisir toute la complexité de l'objet Lumières, on se doit de le confronter à l'histoire de ces pays auxquels on reproche, depuis les attentats meurtriers en Europe, de ne pas tisser de liens assez solides avec l'œuvre civilisationnelle des Lumières occidentales. De plus, comme le fait remarquer Jean-Pierre Filiu dans son ouvrage *Généraux, gangsters et djihadistes, Histoire de la contre-révolution arabe*, le manque de solidarité des puissances occidentales avec les révolutions arabes a témoigné du peu d'engouement pour la libération de peuples soumis à de terribles dictatures et mis à mal l'idée d'universalisme des Lumières.

L'on doit s'interroger sur la définition des Lumières, objet en perpétuelle construction mais aussi redéfinir les espaces arabo-musulmans. On ne peut s'en tenir qu'aux pays arabes puisqu'il existe un grand nombre de pays musulmans en dehors de la sphère arabe, l'Iran, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Indonésie, etc. Et inversement, les pays de la sphère arabe comportent des minorités chrétiennes, yézidis, zoroastriennes, etc. Le concept de Lumières se définit-il de la même façon chez ces minorités ? Au-delà des questions nationales importantes dans ces territoires, des décolonisations, du travail des réformistes au 19^e siècle, il faut s'interroger sur la manière dont ils ont découvert et lu les écrivains des Lumières ? Muhammad Iqbal, considéré comme le père spirituel du Pakistan voit en Rousseau un défenseur de la lutte anti-absolutiste. Dans les pays colonisés par la France, on découvre les textes des philosophes en français. Ailleurs, l'on doit passer par des traductions. On peut se demander si ces différents modes de découverte des textes, dans un contexte colonial ou non-colonial, ont transformé leur appréciation. Quand sont apparues les premières traductions des textes des Lumières en Iran, en Afghanistan, au Pakistan, au Moyen-Orient colonisé en partie par le pouvoir britannique ? Quel impact les colonisations ont-elles eu sur la définition des Lumières et leur mode de transmission ? Le corpus envisagé peut s'étendre à la production de journaux, aux manuels scolaires. Trouve-t-on des romans qui s'inspirent des auteurs des Lumières, soit des personnages qu'ils ont mis en scène, soit de leur figure ? Qu'en est-il du théâtre ? Les essais philosophiques publiés aux 19^e, 20^e et 21^e siècles établissent-ils des liens avec la philosophie déiste ou matérialiste des Voltaire ou Diderot ? Les grands ouvrages critiques de Daniel Mornet, d'Ernst Cassirer ont-ils trouvé un écho dans ces aires géographiques ?

L'articulation Orient/Occident se trouve aujourd'hui dans une situation fort complexe (Denise Brahimi, *Qui a créé l'Occident ? XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions Pétra, 2017) dans laquelle « les Lumières », risquent d'être prises en otage. Afin d'échapper au piège qui opposerait la civilisation occidentale à la barbarie musulmane, il faut se

tourner vers la généalogie de ces constructions à la lumière de la crise actuelle. L'outil Lumières permettrait alors de repenser ce que Gilbert Achcar désigne sous l'expression « choc des barbaries, la barbarie des puissants attisant la barbarie asymétrique des faibles » (*Le choc des barbaries, Terrorismes et désordre mondial*, Syllepse, 2017, p.7).

Les communications en français dureront 25 minutes chacune. Les propositions, accompagnées d'un résumé et d'une courte notice biographique (500 mots maximum, 3000 signes), sont à adresser avant le 31 mars 2020 par e-mail à l'adresse suivante (de préférence aux deux) : pascale.pellerin2@orange.fr / halima.ouanada@issht.utm.tn

La réponse du comité scientifique est prévue pour début juin 2020 au plus tard. Un programme touristique et culturel est prévu.

COTISATIONS 2019

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2019. Nous rappelons que le paiement de celle-ci, permet :

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet).
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS
- de soutenir les travaux de la SFEDS
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel)
- d'éviter éventuellement des coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18^e siècle
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril

Cotisations 2019 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €

Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €

Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• Chèque bancaire compensable en France, **exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS**, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• Carte Bancaire : autorisation datée et signée, avec n° de carte, date d'expiration, cryptogramme, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• Virement bancaire à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38
IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38			
BIC : PSSTFRPPPAR			

Trésorière :

Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Trésorière adjointe :

Marilina Gianico, chez Gautre-Lanni, 25 rue Pradier 75019 Paris.
marilina.gianico@gmail.com

Adresses utiles

• Présidente de la SFEDS :

Catriona Seth, L'Ancien Presbytère, 32350 Saint-Arailles ; catriona.seth@univ-lorraine.fr

• Secrétaire générale :

Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche 75013 Paris

florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

• Changements d'adresse à signaler simultanément :

- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.

sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4, rue du Pontel 63300 Thiers : francoise.le_borgne@uca.fr

• Rédaction de la revue :

Les articles sont à envoyer à : dhsvaria@sfeds.fr

Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhschr@sfeds.fr

Le courrier est à envoyer à : dhsdirection@sfeds.fr

Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*

CELLF 16-18 (Escalier G, 2^e étage)

Université Paris Sorbonne (Paris IV)

1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• Rédaction du *Bulletin* :

bulletin@sfeds.fr

• Lettre de la SFEDS :

Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• Supplément bibliographique du *Bulletin* :

Luigi Delia : Luigi.Delia@unige.ch

• Site internet de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle :

www.sfeds.fr

Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com)

• Site internet de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

• Collection «18^e siècle» :

Les propositions d'édition sont à envoyer simultanément à : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr et mdorigny@aol.com

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de janvier 2020 doivent arriver avant le 15 décembre 2019, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr

Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la lettre d'information électronique)

Merci à Catriona Seth et Colas Duftlo pour la relecture des épreuves.

Composition : A. G.

Directeur de la publication : C. Seth.

Dépôt légal : octobre 2019 ISSN 2646-2400

– adresse url de consultation : <https://www.sfeds.fr/>